

LE MAG DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

N°40/SEPTEMBRE 2024

www.agglo-heraultmediterranee.net   



**SAINT-THIBÉRY
LANCEMENT DES TRAVAUX
DE RESTAURATION
DE L'ABBATIALE**

GRAND ANGLE

INTERVIEW DU PRÉSIDENT
SÉBASTIEN FREY

04

UNE AGGLO DE PROJETS

REVITALISATION
DU CŒUR DE VILLE D'AGDE

10

UNE AGGLO DE SERVICES

DES AIDES POUR LES
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

20

SOMMAIRE



04 GRAND ANGLE

- 04 Installation du conseil communautaire
- 05 Interview de Sébastien Frey, Président de l'Agglo Hérault Méditerranée
- 08 Les nouveaux membres du bureau communautaire

10 UNE AGGLO DE PROJETS

- 10 Agde cœur de ville :
 - > Contrat "Engagement Quartiers 2030"
 - > Programme de revitalisation commerciale



- 14 Patrimoine : lancement des travaux d'urgence de l'abbaye de St-Thibéry
- 16 Littoral : le dispositif S-able installé à Vias-Plage
- 18 Tourisme : un nouvel écrin pour la destination
- 19 Environnement : inauguration des espaces d'accueil de la Réserve Naturelle du Bagnas



20 UNE AGGLO DE SERVICES

- 20 Habitat : des aides pour les propriétaires bailleurs
- 22 Petit patrimoine : les témoins de notre histoire restaurés
- 24 SICTOM Agde-Pézenas : trier, c'est moins polluer

26 LES ANIMATIONS

Les temps forts de la rentrée proposés par l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée



Retrouvez-nous sur www.agglo-heraultmediterranee.net



Agglo Hérault Méditerranée, le Mag N°40, septembre 2024 • Contact : Service communication ZI le Causse - 34630 St-Thibéry • Tél : 04 99 47 48 77 • www.agglo-heraultmediterranee.net • Directeur de la publication : Bruno Palleau • Responsable de la publication : Céline Klein

Graphisme et mise en page : Cynthia Bernabé • Photo de Une : Jérôme Bosc • Impression : JF Impression • Distribution : La Poste • Tirage : 47 000 exemplaires sur papier PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières pour une gestion durable des forêts.) Dépôt légal, numéro ISSN : 2101- 5503



3, 2, 1... À L'Ô !

J'APPRENDS À NAGER AVEC L'AGGLO



LE NOUVEAU
CENTRE
AQUATIQUE DE



L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE



PÉZENAS



© M. Desnos

INSTALLATION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉBASTIEN FREY, PRÉSIDENT DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Le 10 juin dernier, le doyen d'âge Daniel Renaud, Maire de Nizas, a présidé la séance du conseil communautaire qui s'est déroulée à Bessan, pour élire le président, les vice-présidents et les élus du nouveau bureau communautaire.

A l'issue du vote à bulletin secret, Sébastien FREY, Maire d'Agde, a été élu Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à une très grande majorité. En renouvelant l'exécutif, le nouveau Président a rappelé l'esprit de solidarité qui anime cette intercommunalité et qui permet à chacune de nos 20 communes de bénéficier de services de proximité de qualité, dont elles ne pourraient seules assumer le financement. Il a également évoqué l'avenir de ce territoire, et les nombreux projets portés par notre Agglomération qui sont déclinés dans la feuille de route "Cap sur 2030"*. Et de conclure : *"Pour être pragmatique et efficace, nous devons agir ensemble et porter cette ambition qui nous rassemble"*.



* Consultez le projet de territoire de l'Agglo Hérault Méditerranée sur www.agglo-heraultmediterranee.net
Rubrique : magazine de l'Agglo



INTERVIEW

SÉBASTIEN FREY

PRÉSIDENT DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE ET MAIRE D'AGDE

Vous avez été élu Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée le 10 juin dernier. Quelles sont vos priorités pour l'Agglomération ?

Ma première priorité a été d'adresser, aux habitants de ce territoire et aux élus du conseil communautaire, un message clair de continuité de l'action publique. Il est important de préciser qu'il n'y a pas eu une seule interruption du service public, tant pour les services publics de proximité qui agissent quotidiennement sur nos 20 communes, que pour la mise en œuvre du projet de territoire "Cap sur 2030". Les objectifs qu'il décline ont été validés par les élus et présentés à la population en 2023, et c'est ensemble que nous les mettrons en œuvre.

Je souhaite donner plus de place au débat au sein des instances communautaires car l'Agglomération est composée de nombreuses petites communes par leur nombre d'habitants. C'est pour cela que j'ai décidé de nommer Jacques Moncouyoux, Maire d'Aumes, à la présidence de la conférence des Maires. Nous sommes tous unis pour défendre l'intérêt public. Il n'y a pas de petits élus et de grands élus. Tous sont considérés. Toutes les idées sont les bienvenues et toutes les bonnes énergies sont utiles.

Depuis plus de 20 ans, l'Agglo renforce l'action de nos communes. Notre territoire bénéficie d'un environnement exceptionnel. Il est essentiel de préserver ce cadre de vie et d'offrir à nos habitants les meilleures conditions pour y résider à chaque étape de leur vie. Ils doivent pouvoir s'y déplacer en toute sécurité grâce à de nouveaux moyens de transport et profiter pleinement des espaces publics et des services de proximité mis à leur disposition.



© P. Arnaud

Quels sont les liens qui unissent l'Agglomération à ses 20 communes ?

Avec ses services publics de proximité, l'Agglomération est très présente dans la vie quotidienne de chacune de nos communes. Chaque habitant peut constater les efforts réalisés par les agents des espaces verts ou de la propreté voirie pour embellir le cadre de vie de nos villes et villages. Le développement du réseau de transport public, l'installation des médiathèques et des postes intercommunales participent également à la vie des communes, notamment des plus petites. C'est cet esprit de solidarité qui m'anime car notre Agglomération doit permettre le maintien de services publics et faciliter les démarches administratives des habitants. Une Agglo de services, à l'écoute des besoins de nos concitoyens, c'est une des raisons d'être de notre intercommunalité.

Quels sont vos objectifs en matière d'économie et d'emploi ?

Je veux favoriser la création d'emplois en soutenant le dynamisme économique de l'Agglo Hérault Méditerranée, en accompagnant le développement des TPE et PME locales et en attirant de nouvelles entreprises dans des secteurs d'activités dynamiques.

La finalisation des travaux du parc Héliopôle à Bessan, véritable vitrine de notre Agglo en sortie d'autoroute, est emblématique de notre politique de développement économique. 25 entreprises de différents secteurs d'activités ont fait le choix de s'y implanter contribuant ainsi à la création à court terme de plus de 500 emplois.

Je veux aussi engager davantage notre Agglo dans la formation, en réponse aux besoins de nos entreprises, cela me paraît un complément indispensable. Le futur parc de la Méditerranéenne à Agde, va permettre de doter le territoire d'un campus de formation qui répondra aux besoins de notre jeunesse.



Aux côtés des vignerons, du préfet de l'Hérault, M. François-Xavier Lauch et du sous-préfet de Béziers M. Jacques Lucbereilh pour Vinocap.

Comment envisagez-vous l'avenir du tourisme sur notre territoire ?

Notre Agglo, par ses compétences, joue un rôle essentiel dans le développement de l'économie touristique. Avec ses milliers d'emplois directs et indirects, non délocalisables, le tourisme est en effet le moteur économique de notre territoire.

En préservant la qualité de nos espaces publics et de nos paysages, en investissant pour revitaliser nos coeurs de villes et villages, en valorisant notre patrimoine, en protégeant et en gérant durablement la ressource en eau, en protégeant nos plages, en organisant les transports, l'Agglo agit au quotidien pour la qualité de vie de nos concitoyens et permet en même temps de faire de notre territoire une destination toujours plus attractive en proposant le meilleur de la Méditerranée.

En s'appuyant sur la renommée du Cap d'Agde, première station balnéaire de France, sur Pézenas cité patrimoniale d'exception, sur Vias leader de l'hôtellerie de plein air, sur Portiragnes destination nature par excellence, et sur nos communes aux fortes identités, entre vignes et garrigues, notre offre touristique a été démultipliée grâce à notre office de tourisme communautaire "Cap d'Agde Méditerranée". Il agit comme le metteur en scène des activités et des événements proposés dans nos 20 communes.

L'offre de formation aux métiers du tourisme à laquelle je faisais référence et qu'il nous faut enrichir doit permettre d'apporter une réponse aux plus jeunes



Inauguration de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée - Juin 2024.

d'entre nous qui souhaitent faire leurs études au plus près de leur commune et aux chefs d'entreprises qui créent l'emploi dont notre territoire a besoin. Je veux faire des propositions en ce sens lors des Nouvelles Rencontres des Acteurs du Tourisme qui seront organisées cet automne au Cap d'Agde.



La fête des pêcheurs - Juillet 2024.



Inauguration d'Etienne Coffee & Shop sur le parc HélioPôle à Bessan - Juin 2024.

Face au changement climatique, quelle est la politique de l'Agglomération ?

Les enjeux liés au changement climatique, qui est certainement le défi du siècle, nous engagent à repenser certains de nos modèles. L'Agglo est et sera au cours des prochaines années en première ligne pour agir en protégeant notre littoral, en prévenant les risques d'inondation à travers les travaux de la GEMAPI, en préservant nos milieux naturels fragiles et en agissant pour économiser nos ressources. Le changement climatique nous oblige à innover. La préservation de notre ressource en eau est l'un de nos premiers objectifs. Il est impératif que nous gérons de manière économe l'eau qui est un bien commun. L'Agglo est force de propositions. Je souhaite qu'elle continue à innover.

Le cœur de ville d'Agde fait l'objet d'un important chantier de revitalisation économique, d'aménagements urbains et de rénovation de l'habitat.

Comment l'Agglo joue un rôle moteur dans cette renaissance, et comment étendre ces actions aux autres cœurs de villes ?

L'Agglomération a lancé un programme ambitieux de revitalisation économique avec l'inauguration en juin, de 19 nouveaux commerces. Elle a aussi engagé un programme d'accompagnement pour les 70 commerçants qui travaillent en cœur de ville. Cette nouvelle dynamique que nous engageons ensemble, Ville et Communauté d'Agglomération, porte également sur l'aménagement d'espaces publics réhabilités. L'Agglomération a également soutenu la restauration du château Laurens. Cet équipement public patrimonial remarquable fait la fierté de nos habitants et sa notoriété est grandissante au niveau national. Il a d'ailleurs été désigné pour représenter l'Occitanie dans le concours télévisuel "Le Monument préféré des français". Enfin, le dernier axe sur lequel nous consacrons nos efforts dans le cœur de ville d'Agde est celui de l'habitat avec la rénovation et la construction de 400 logements. Accueillir de nouveaux habitants contribue à soutenir le commerce de proximité.

Dans les 19 autres cœurs de villes et villages, l'Agglo agit déjà pour le logement et pour l'accompagnement de la requalification des espaces publics. Je demande que nous accentuons nos efforts sur la revitalisation commerciale pour faire perdurer l'identité de nos centres anciens.

Même si la fonction d'un centre-ville en 2024 ne peut plus être la même que celle qu'elle était il y a 50 ans, il nous incombe d'inventer de nouvelles fonctionnalités. Faciliter les mobilités vers ces cœurs de villes et villages sera un enjeu majeur.



Matinée d'échanges autour des industries culturelles et créatives au Château Laurens.



Opération de revitalisation commerciale du cœur de ville d'Agde.

La gare d'Agde va être transformée en pôle d'échange multimodal (PEM). Comment pourrions-nous nous déplacer demain sur le territoire ?

La gare est située au cœur d'un quartier en pleine restructuration avec la création de nouvelles polarités urbaines : le port fluvial, le quartier de la Méditerranéenne, le château Laurens et le cœur de ville d'Agde. Elle représente un levier de développement majeur pour l'attractivité touristique et économique de notre Agglomération.

Pour faciliter les mobilités sur son territoire, l'Agglo, l'Etat, la Région, le Département et la ville d'Agde portent le projet de création d'un pôle d'échange multimodal. Le PEM est un lieu où se connecteront différents modes de transports : train, bus, taxis, vélos, voitures... Grâce à de nombreuses correspondances, il permettra de passer facilement d'un mode de transport à un autre, et offrira des services adaptés aux besoins de tous les usagers : arrêts de bus, quais, places de stationnement, arceaux vélos, déposes-minute, accès piétons.

Cette nouvelle gare multimodale sera "double face", ouverte comme actuellement sur le parvis vers le cœur de ville, mais aussi accessible de l'autre côté des voies, depuis le nouveau quartier de la Méditerranéenne. Les capacités de stationnement vont être fortement augmentées. La gare va devenir centrale pour notre territoire, et connectée à l'ensemble des lignes de bus desservant nos 20 communes.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du Président, des 15 Vice-Présidents
et des Maires de nos 20 communes.



Sébastien FREY
Président de l'Agglo,
Maire d'Agde



Armand RIVIERE
1^{er} Vice-Président
Aménagement durable
du territoire, droits
des sols et planification.
Maire de Pézenas



**Stéphane
PEPIN-BONET**
2^{ème} Vice-Président
Finances, administration
générale, commande
publique et suivi des
politiques Européennes.
Maire de Bessan



Jordan DARTIER
3^{ème} Vice-Président
Développement écono-
mique et attractivité
du territoire.
Maire de Vias



Gwendoline CHAUDOIR
4^{ème} Vice-Présidente
Transition Écologique,
GEMAPI et littoral.
Maire de Portiragnes



Laurent DURBAN
5^{ème} Vice-Président
Emploi, formation,
insertion et numérique.
Maire de Pomérols



Vincent GAUDY
6^{ème} Vice-Président
Gestion de l'Eau,
assainissement, eaux
pluviales et défense
contre l'incendie.
Maire de Florensac



Edgar SICARD
7^{ème} Vice-Président
Ressources humaines.
Maire de Nézignan-
l'Evêque



Yann LLOPIS
8^{ème} Vice-Président
Patrimoine et équipe-
ments culturels.
Maire de Montagnac



Véronique REY
9^{ème} Vice-Présidente
Tourisme et métiers
d'Art.
Conseillère Municipale
d'Agde



François PEREA
10^{ème} Vice-Président
Habitat et politique
de la ville.
Conseiller Municipal
d'Agde



Jean AUGE
11^{ème} vice-président
Propreté voirie, espaces
verts, moyens généraux,
bâtiments
communautaires.
Maire de Saint-Thibéry



Jean-Charles DESPLAN
12^{ème} Vice-Président
Transports et mobilités.
Maire de Caux



Rémy BOUYALA
13^{ème} Vice-Président
Ruralité, développe-
ment des filières agri-
coles et circuits courts.
Maire de
Lézignan-la-Cèbe



Jérôme BONNAFOUX
14^{ème} Vice-Président
Gestion des risques
majeurs, prévention
de la délinquance
et atteintes
à l'environnement.
Conseiller Municipal
d'Agde



Thierry DOMINGUEZ
15^{ème} Vice-Président
Equipements aqua-
tiques et sportifs
communautaires.
Conseiller Municipal
d'Agde



Danièle AZEMAR
Déléguée à l'économie
sociale et solidaire
Conseillère Municipale
de Pézenas



Patrick LARIO
Maire d'Adissan



Jacques MONCOUYOUX
Maire d'Aumes



Didier MICHEL
Maire
de Castelnau-de-Guers



Henry SANCHEZ
Maire
de Cazouls-d'Hérault



Daniel RENAUD
Maire de Nizas



Christine PRADEL
Maire de Saint-Pons-
de-Mauchiens



Véronique CORBIERE
Conseillère Municipale
de Tourbes



Nathalie BASTOUL
Conseillère Municipale
de Pinet



Retrouvez la liste
des **58 conseillers communautaires** sur :
agglo-heraultmediterranee.net
> Rubrique "notre Agglo"

UNE AGGLO DE PROJETS ●

CONTRAT “ENGAGEMENT QUARTIERS 2030”

DES AMBITIONS ET DES MOYENS !



Le projet de passerelle sur l’Hérault reliera le cœur de Ville au parc de belle Isle.

Avec “quartiers 2030”, de nouveaux leviers sont mobilisés pour améliorer la vie quotidienne des habitants du cœur de ville agathois.

Le nouveau contrat de ville “Engagement Quartiers 2030” [2024-2030] a été signé le 9 juillet dernier par l’ensemble des acteurs suivants : l’État, représenté par le Préfet de l’Hérault, l’Agglo Hérault Méditerranée, la ville d’Agde, la Région Occitanie, le Département de l’Hérault, la Caf de l’Hérault et France Travail.



La promenade réaménagée.



“ Les dispositifs financiers dont bénéficie le cœur de ville sont exceptionnels, à la hauteur de l'identité, du patrimoine et de la culture que porte notre cité phocéenne. Ce cœur historique, c'est l'âme d'Agde. Le valoriser, c'est retrouver aussi l'identité et les racines de notre ville.

De grands travaux ont déjà été accomplis en cœur de ville, avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Nous avons ainsi aménagé des espaces publics, places, rues et ruelles mais aussi actuellement, la Promenade, lieu emblématique de la vie agathoise. 75% des espaces publics ont été rénovés.

Nous avons également travaillé sur les équipements publics culturels et patrimoniaux : la médiathèque, l'office de tourisme, le moulin des Evêques, et dernier chantier majeur, le château Laurens. L'habitat est au centre de nos préoccupations avec la restauration et la construction de 400 logements pour que les jeunes, les retraités, les actifs viennent y vivre. La réimplantation du commerce de proximité qui s'est concrétisée avec l'installation de 19 commerces en juin dernier témoigne d'un nouveau souffle. Enfin, une de mes ambitions est d'implanter en cœur de ville ou en périphérie, des structures de formation post bac pour améliorer le niveau de qualification des personnes qui viennent travailler, pour permettre à la jeunesse de rester dans leur commune.”

SÉBASTIEN FREY

Maire d'Agde et Président de l'Agglo Hérault Méditerranée

“ Le volet sécurité et respect des règles doit faire partie des priorités de ce nouveau contrat de ville. Le contrat quartier de ville prioritaire est spécifique, car la commune d'Agde a été profondément modifiée par la mission Racine il y a plus de 50 ans. Le cœur de ville économique a été déplacé vers le littoral, au fil des années. Il s'est progressivement paupérisé et écarté des réalités économiques et c'est cela aujourd'hui qu'il faut retisser.

Avec ce contrat de ville et l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, l'État agit de manière puissante aux côtés de la ville d'Agde. Ces travaux majeurs vont permettre de recréer un cœur de ville magnifique. Nous unissons nos efforts pour que la passerelle sur l'Hérault puisse voir le jour, tout comme la requalification de la friche industrielle de la Méditerranéenne. Une enveloppe de 10 millions d'euros a été allouée par l'État pour ces projets sur le centre d'Agde ce qui est considérable. L'action de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, pour requalifier les logements est très forte afin de proposer un habitat de qualité et abordable.

FRANÇOIS-XAVIER LAUCH

Préfet de l'Hérault



Le cœur de ville est l'âme historique d'Agde.

PROGRAMME DE REVITALISATION COMMERCIALE

19 NOUVEAUX COMMERCES INAUGURÉS



La Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée appuyées par l'agence de développement économique Blue Invest ont lancé un projet de réimplantation de nouveaux commerces en cœur de ville d'Agde avec l'objectif de contribuer à sa redynamisation et à la qualité de vie de ses habitants.

C'est une première ! 19 nouveaux commerces ont ouvert en juin dernier. Ils sont situés en plein cœur du centre historique agathois dans le périmètre des rues Honoré Muratet, Jean Roger et Louis Bages. Une deuxième phase de réimplantation de commerces est d'ores et déjà programmée en 2025, orientée sur le secteur de la Promenade.

UN PROGRAMME POUR L'ENSEMBLE DES COMMERÇANTS DU CŒUR DE VILLE

Au-delà de l'ouverture de ces 19 nouvelles boutiques, le programme de revitalisation concerne l'ensemble des 70 commerçants existants du cœur de ville, avec l'objectif de proposer un véritable parcours marchand et une offre complémentaire et redynamisée autour de 3 fils conducteurs :

- Un centre-ville convivial, culturel et festif
- Un centre-ville de proximité et gourmand
- Un centre-ville inscrit dans une économie circulaire : marché de seconde main, recyclerie.

LES NOUVEAUX COMMERCES

- **"Le Monde de Kalou"**
Salon de thé, maroquinerie, lingerie et friperie spécialisée dans la puériculture
(21 rue du 4 septembre)
 - **"Cool Heure Café"**
Coffee Shop et ventre d'objets décoratifs
(51 rue Jean Roger)
 - **"La route des Epices"**
Epicerie. Cuisine du monde d'Asie centrale et de l'est
(22 rue d'Embonne)
 - **"Talina"**
Vente de prêt à porter féminins et d'accessoires
(41 rue Jean Roger)
 - **"L'intime"**
Institut de beauté et Hair Spa
(41 rue Jean Roger)
 - **"Guyajoux"**
Magasin de jeux de société et lieu convivial avec soirées thématiques
(15 rue Jean Roger)
 - **"Magic Day"**
Conception et vente de robes de mariées
(11 rue Louis Bages)
 - **"Que Rico"**
Pâtisserie spécialisée et cupcakes
(11 Bis rue Louis Bages)
 - **"L'Etal de l'Aveyron"**
Fabrication et vente de Spécialités Aveyronnaises (Gâteaux à la Broche, Fouace Aveyronnaise...)
(9 rue Louis Bages)
 - **"L'atelier du château"**
Atelier culturel, galerie d'art et tout type d'activités de petite restauration
(4 place Molière)
 - **"L'intemporelle"**
Boutique de meubles et de décorations, de vêtements et d'accessoires de seconde main
(1 place Jean Jaurès)
 - **"Vertueux Vegan et Healthy food"**
(4 Place Louis Bessières)
 - **"Beauty Z 34"**
Institut de beauté
(43 rue Jean Roger)
 - **"Nomad canal"**
Conciergerie plaisanciers et location de vélos (4 rue Honoré Muratet).
- COMMERCE EN CRÉATION AU SEIN DE LA BOUTIQUE PARTAGÉE**
(Rue Jean Roger)
- **Bar à couture**
JOUVE Awa
(cours de couture, libre-service, customisations, prestations de couture...)
 - **Créatrice de bijoux fantaisie** – PONS Caroline
 - **Artisan cireuse et savonnière** – ENGRAND Ludivine
 - **Création et vente de compléments alimentaires**
COHEN Jonathan
 - **Création et vente de compléments alimentaires**
Mathilde BOHER



NOTRE CENTRE HISTORIQUE NOUS TIENT À CŒUR.



**REDÉCOUVREZ
NOS COMMERÇANTS
ET DÉCOUVREZ NOS
NOUVEAUX COMMERCES**

agdecoeurdeville.fr

P MOULIN DES ÉVÊQUES : 400 PLACES GRATUITES À 5 MINUTES À PIED DU CŒUR DE VILLE



ABBAYE DE SAINT-THIBÉRY

UN GRAND CHANTIER LANCÉ POUR CONFORTER L'ÉDIFICE



© J. Bosc

Courant Octobre, l'Agglo Hérault Méditerranée va lancer d'importants travaux de restauration pour mettre hors d'eau et hors d'air, l'imposante abbaye située dans le cœur historique de Saint-Thibéry. Ces travaux d'urgence devraient se dérouler sur 13 mois.

UN PEU D'HISTOIRE

Cette abbaye édifée sur une ancienne église consacrée aux trois martyrs - Thibéry, Modeste et Florence - a été fondée à la fin du VIII^{ème} siècle, par Attilio (ami de Benoît d'Aniane), dans le diocèse d'Agde. Son histoire peu connue, est marquée par quelques dates clés.

Elle devient une abbaye royale en 1479, lorsque Louis XI la prend sous sa protection. De grandes campagnes de reconstruction ont lieu aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

Laissée à l'abandon lors des guerres de religion, son adhésion à la Congrégation de Saint-Maur (1639-1645) lui donne un nouveau souffle. De grands travaux sont entrepris, mettant en œuvre toutes les caractéristiques de l'architecture mauriste.



La mise hors d'eau du bâtiment comprendra une réfection à l'identique de la charpente et de la couverture, ainsi qu'une révision des toitures de la galerie du cloître.

© J. Bosc

Le déclin

En 1790, les bâtiments monastiques sont vendus à des particuliers. Les aménagements entrepris font disparaître le grand escalier et les grands couloirs. L'aile méridionale est divisée en petit parcellaire étroit, afin d'aménager des logements sur les différents niveaux.

Les logements sont délaissés à la fin du XX^{ème} siècle et deviennent vacants. L'entretien de l'ensemble des corps de bâtiments, cesse.

Vers un renouveau de l'abbaye

A sa création l'Agglo Hérault Méditerranée a classé d'intérêt communautaire cette abbaye, lui permettant ainsi d'engager diverses études en vue de sa restauration. Elle a effectué dans un premier temps, toutes les acquisitions foncières nécessaires pour redonner au monument sa configuration d'origine.

Les premiers constats ont révélé un état général très dégradé et la nécessité de mener des travaux d'urgence, notamment sur le grand escalier et la toiture de l'aile orientale.

LANCEMENT DES TRAVAUX D'URGENCE

Dès le mois d'octobre, les entreprises vont réaliser des travaux pour assurer la stabilité des vestiges du grand escalier. Elles vont s'attacher à restituer à l'identique les charpentes et les couvertures de l'aile orientale et du corridor de l'édifice.

Pour respecter l'esprit des lieux, elles vont démolir et purger les éléments intérieurs rapportés tardivement dans les quatre ailes (orientale, méridionale, occidentale, septentrionale), et effectuer le remaillage ponctuel des couvertures pour assurer la mise hors d'eau des toitures de l'aile méridionale.

Le montant estimé des travaux est chiffré à 1 075 500 € HT. Ils sont subventionnés par la DRAC à hauteur de 30%.



AVANT



La volonté de restituer le caractère de l'architecture mauriste, passe par une purge des structures rapportées afin de retrouver les volumes d'origine.

APRÈS



©J. Sarrut



Le cloître subsiste mais les contreforts sont en partie bouchés et les arcatures murées.



Le cloître restitué.

©J. Sarrut

CÔTE OUEST DE VIAS PLAGE EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF S-ABLE



Dans le cadre de son projet de territoire "Cap sur 2030", l'Agglo Hérault Méditerranée agit pour la protection de son littoral. Elle privilégie les solutions innovantes en mettant en place de nouveaux dispositifs, comme le projet PEGASE au Grau d'Agde.

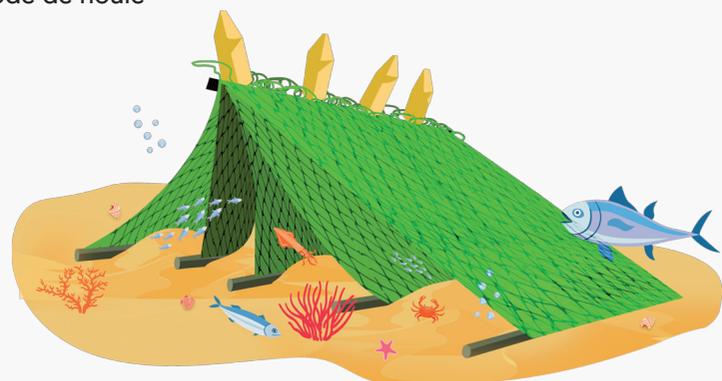
Sur la côte Ouest de Vias-Plage, l'Agglo expérimente le dispositif S-Able qui consiste à immerger des filets de pêche lestés dans la bande des 300 mètres, pour atténuer la houle et reconstituer des dunes sous-marines.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

Le dispositif S-Able ralentit le flux sédimentaire induit par la houle, ce qui permet de décanter les grains de sable qui viennent se stocker dans les filets dont les mailles sont très fines. Le stock de sable ainsi recréé va **former une dune sous-marine** qui viendra casser la puissance de la vague, en période de houle et réduire l'érosion de la plage.

Les filets en polyéthylène sont ancrés au fond par des chaînes lestées, assemblés sous la forme d'un V inversé qui est maintenu en suspension par des flotteurs.

Neutre à l'eau de mer, ce matériau a des propriétés de résistance intéressantes et offre un abri aux micro-organismes, notamment aux juvéniles.





©S.Drai

SUIVI DE L'EXPÉRIMENTATION

Des suivis scientifiques vont être réalisés pour documenter l'effet de ces filets : avant, pendant et après l'installation du dispositif ainsi que lors des périodes de tempête.

6 campagnes sont prévus d'ici décembre 2025 par CEREMA, EID Méditerranée et BIOTOPE.

QUELS BÉNÉFICES ESPÉRER ?

Installée sur un fond compris entre 5 et 6 mètres de profondeur, cette solution écologique et sans danger pour les poissons permettra, à terme, de limiter le recul du trait de côte.



Protection du littoral



Accueil de la vie



Préservation de la qualité de l'eau

LES PARTENAIRES DU PROJET

Le coût total de ce projet est chiffré à 2 034 662 €HT dont 246 581 € pour les études et expertises et 1 788 081 €HT pour les investissements matériels.

Il est financé par l'Agglo Hérault Méditerranée à 38,25% et subventionné par l'Europe à 30%, l'Etat (PITE) à 2,75%, la Région Occitanie (15%) et le Département de l'Hérault (15%).



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



©S.Drai

LES SECTEURS D'EXPÉRIMENTATION SONT INTERDITS À LA BAINNADE ET À LA NAVIGATION



UNE AGGLO DE PROJETS ●

OFFICE DE TOURISME CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

UN NOUVEL ÉCRIN POUR LA DESTINATION



Le 31 mai dernier, les élus ont inauguré le nouvel espace d'accueil de l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée, au cœur du Cap d'Agde, 1^{ère} station balnéaire de France.

Cet équipement moderne situé sur la "Rambla du soleil" est désormais la nouvelle vitrine de notre destination. Entièrement financé par l'office de tourisme qui est propriétaire des murs, cet accueil offre au visiteur une immersion dans un univers résolument moderne avec un écran géant, un mobilier épuré, une boutique valorisée.



Pour le Président de l'Agglo et Maire d'Agde, Sébastien Frey

"Ce nouvel accueil met en avant le digital. Dédié aux attentes des clientes, il valorise les merveilles patrimoniales de nos 20 communes avec nos itinéraires de randonnée, nos sites et monuments remarquables, mais aussi nos produits du terroir".



Pour le 1^{er} vice-président et Maire de Pézenas, Armand Rivière

"L'office de tourisme se réinvente mais le digital n'est rien sans l'humain qui vous accueille et vous renseigne. Avec le bureau d'information touristique de Pézenas, nous travaillons pour une stratégie d'accueil et d'information à l'année, dans l'intérêt général du territoire".



Pour le directeur de l'Office de tourisme intercommunal, Christian Bèzes

"Cet équipement moderne est à la hauteur de l'image et de la notoriété de la station et de son office de tourisme, titulaire de la marque Qualité Tourisme et classé, au niveau national, en catégorie 1, ce qui correspond au niveau d'excellence le plus élevé."



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BAGNAS

INAUGURATION DES NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL



L'Agglo Hérault Méditerranée a engagé des travaux de requalification du site de la réserve naturelle nationale du Bagnas à Agde avec ses partenaires, le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site et l'association ADENA qui gère ce joyau naturel.

Pour promouvoir ce site exceptionnel pour sa biodiversité tout en protégeant les espèces qui y résident, des premiers aménagements ont été réalisés en 2023, à l'occasion de la célébration des 40 ans de la réserve naturelle nationale avec :

- La requalification de l'entrée du site pour le public en accès libre.
- La construction d'un observatoire mobile au gré des saisons.
- L'aménagement d'un point d'observation sur le site de la cheminée de Maraval en accès libre.

Il ne manquait plus que l'aménagement d'un lieu d'accueil et de sensibilisation pour les groupes scolaires et le grand public. C'est désormais chose faite avec l'achèvement, cette année, des travaux de requalification des nouveaux espaces d'accueil de la réserve naturelle nationale du Bagnas.

Avec la restauration du bâtiment central et l'aménagement des espaces extérieurs, la Réserve du Bagnas dévoile non seulement une vitrine unique des espaces naturels de notre territoire mais propose aussi une découverte de la biodiversité des sites "Natura 2000" de nos communes.



Elus et partenaires ont salué cette réalisation exemplaire : cet équipement qualitatif situé sur les anciennes écuries du domaine du Grand Clavelet fait écho à l'histoire du site avec une restauration de qualité dans un esprit de sobriété

Le montant des travaux de restauration du bâtiment d'accueil, de sécurisation des autres bâtiments du domaine du Grand Clavelet et des aménagements extérieurs s'élève à 1 257 974€ HT (comprenant les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux), ils sont financés par l'Agglo Hérault Méditerranée 499 905€, l'État au titre du Plan de relance 310 000€, le Conservatoire du littoral 298 069€, la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée 45 000€, le Département de l'Hérault 45 000€ et Sète Agglopolè Méditerranée 60 000€.



Cap sur
2030

La préservation et la valorisation de la diversité du vivant est un axe fort d'intervention de l'Agglo dont les compétences permettent de passer à l'action : gestion des espaces naturels protégés, préservation de la qualité des milieux aquatiques, valorisation des sites naturels. En partenariat avec les acteurs locaux, l'Agglo fait de la préservation des espèces et de leurs espaces, un atout, un élément de notre qualité de vie et un de nos principaux facteurs d'attractivité touristique. Elle s'engage pour promouvoir et protéger ses sites naturels Natura 2000.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

UN DISPOSITIF D'AIDES POUR RÉNOVER VOS LOGEMENTS LOCATIFS

Avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat, l'Agglo mobilise des aides et des financements pour les propriétaires bailleurs qui souhaitent engager des travaux de rénovation et réduire leur reste à charge.

La finalité de ce nouveau dispositif est de lutter contre le mal logement, les habitats mal isolés qui ne sont plus aux normes et qui engendrent des factures difficiles à payer.

4 BONNES RAISONS DE RÉNOVER

1  Anticiper les interdictions de location

2  Valoriser votre bien

3  Bénéficier d'aides et d'avantages fiscaux

4  Agir pour la planète



VOUS SOUHAITEZ METTRE OU MAINTENIR EN LOCATION VOTRE BIEN ?

Sachez que la location des logements énergivores va être progressivement interdite :



* Étiquettes selon le diagnostic de performance énergétique (DPE)

Depuis août 2022, le loyer des logements classés F et G ne peut plus être augmenté.



POUR CETTE RAISON, L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE POUR ENGAGER DES TRAVAUX DE :

- Rénovation énergétique
- Mise aux normes
- Adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie des locataires
- Réhabilitation complète
- Ravalement de façade (sur les centres anciens des communes de l'Agglo)

LES NOUVELLES AIDES ET PRIMES MISES EN PLACE

- Des aides à la **rénovation énergétique** pour tous, sans conditions de revenus ni plafonnement de loyer.

NOUVEAUTÉ :

Les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'aides sans conventionner leur logement. Pour ceux qui souhaitent conventionner, l'Agglo a modifié l'année dernière les taux de subvention et les plafonds de travaux afin de générer des restes à charge moins importants.

- Des primes pour remettre les logements vacants depuis plus de 2 ans sur le marché de la location (le montant des primes est variable d'une commune à l'autre) cumulables avec les aides aux travaux sous condition de pratiquer un loyer modéré après travaux.
- Des aides financières majorées pour les propriétaires "investisseurs" qui achètent des logements dégradés pour les rénover et les mettre en location à loyer modéré sur certains centres anciens du territoire.
- Des primes complémentaires en cas de **gestion locative** par une structure agréée pour l'intermédiation locative.

INFO EN +

Les propriétaires qui souhaitent pratiquer un loyer modéré après travaux peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu en complément des aides financières sur les travaux.

BON À SAVOIR

→ La prime "sortie de vacance"

Vous pouvez bénéficier d'une prime de sortie de vacance d'un montant de 5 000€ pour chaque logement situé en zone rurale, vacant depuis plus de 2 ans et que vous souhaitez louer. 16 communes de l'Agglo sont concernées par ce dispositif à l'exception d'Agde, Pézenas, Florensac et Castelnau-de-Guers.

→ Taxe sur les logements vacants

Sur les communes d'Agde, Castelnau-de-Guers, Cazouls-d'Hérault, Nézignan-L'Évêque, Nizas, Pomérols, Portiragnes, St-Pons-de-Mauchiens, Tourbes et Vias, les propriétaires de logements vacants doivent s'acquitter de la TLV depuis 2024 <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxes-logements-vacants-tlv-thlv>

- Pour tous les logements qui ne sont pas conventionnés, pensez à demander votre **Permis de Louer**.

SUIVEZ L'EXEMPLE



"Nous avons fait des travaux pour améliorer la classe énergétique de notre immeuble afin de pouvoir continuer à le louer"

Un petit immeuble du centre ancien de Pézenas a récemment été remis en location après plusieurs mois d'importants travaux (logements, parties communes, façades, toiture, locaux commerciaux)

→ 3 logements locatifs ont été livrés :

1 appartement de 2 pièces principales de 51 m² et 2 appartements de trois pièces principales de 55 m² chacun.

→ Les locataires ont pu prendre possession en mai dernier de ces **logements entièrement réhabilités**, économes en énergie et avec des loyers modérés (entre 420€ et 436€ charges comprises).

→ Les propriétaires ont investi près de 195 000€ de travaux et ont pu **bénéficier de près de 100 000€ d'aides financières de l'Agglo, de la Ville de Pézenas et de l'Etat**. Pendant 6 ans, les propriétaires pourront également bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

GD'INFOS

Contactez la mission cœur de ville et bénéficiez de conseils gratuits, indépendants tout en étant accompagné dans votre projet.

- Mission Cœur de Ville au 04 67 21 31 30
- Courriel maisonhabitat@agglohm.net

PETIT PATRIMOINE

LES TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE RESTAURÉS



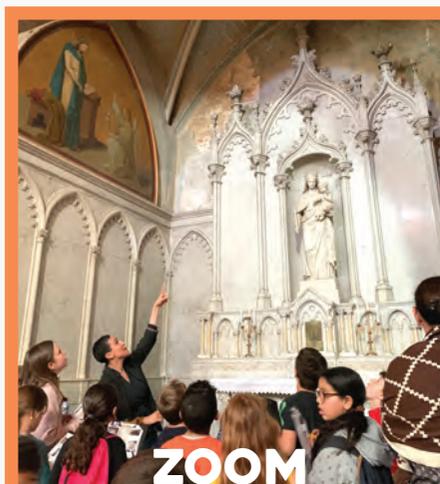
L'Agglo a mis en place un dispositif financier incitatif pour soutenir les communes qui s'engagent dans la restauration de leur petit patrimoine ne bénéficiant d'aucune mesure de protection.

Ce "petit patrimoine" qu'il convient de sauver, de restaurer pour le transmettre aux générations futures suscite un réel engouement. Le patrimoine communal est en effet le symbole de l'identité, forgée par l'histoire qu'incarnent des lieux, des objets, des monuments, qu'il s'agisse d'une fontaine, d'une croix, d'un lavoir, ou d'un monument aux morts.

L'idée est de mettre en valeur un patrimoine plus proche des gens, non inscrit, non classé, qui n'est ni le patrimoine des châteaux ni celui des grands édifices religieux. Les communes sont soutenues par l'Agglo à hauteur de 50% du montant HT des travaux et l'aide pour chaque commune est plafonnée à 5000 €.

Depuis 2017, l'Agglo Hérault Méditerranée a participé aux financements de près de 40 projets pour un montant global de 169 800 €.

Les communes bénéficient aussi de l'expertise technique de l'Agglo qui les accompagne dans toutes leurs démarches, notamment pour identifier les intervenants spécialisés pour mener à bien les restaurations.



ZOOM

DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Depuis 2022, des ateliers pédagogiques de sensibilisation au patrimoine local sont organisés auprès des scolaires. Les choix des thématiques abordées sont spécifiques au patrimoine de chaque village et bien souvent, en lien avec les opérations de restauration des communes.

Les écoles primaires d'Aumes, Bessan, Florensac, Montagnac, Nézignan-l'Évêque, Nizas, Pinet et Saint-Thibéry ont ainsi pu bénéficier de ce programme. Parmi les thématiques abordées : les écoles de la III^{ème} République, le calcaire dans tous ses états, l'art du vitrail et l'art des fontaines.

Pour l'année 2024-2025, des ateliers pourront être organisés dans les écoles primaires d'Adissan, Castelnaud-de-Guers, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe et Pomérols. Sensibiliser les plus jeunes à une meilleure connaissance de leur patrimoine local est un enjeu fort car il contribue à la transmission de notre histoire, de notre culture et peut même susciter des vocations !



LES ÉDIFICES DU PETIT PATRIMOINE RESTAURÉS DEPUIS 2017

 Restauration
prévues en 2024

ADISSAN

- Porte de l'école primaire
- Campanile



CAUX

- Monument aux morts de la grande guerre



NIZAS

- Croix de Mission
- Porte de l'église
- Monument aux morts
- La fontaine du Griffon
- Autel de la Vierge
- Autel de l'église



LÉZIGNAN-LA-CÈBE

- Fontaine de l'Amour



AUMES

- Ensemble de vitraux de l'église



CASTELNAU-DE-GUERS

- Porte de la chapelle des Pénitents
- Monument aux morts
- Croix de Mission
- Croix de chemin 1664



NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE

- Restauration d'un chapier



ST-THIBÉRY

- Conservation chapes
- Chapier (2 phases)
- Orgues de l'église



BESSAN

- Harmonium
- Blason de la ville
- Tableau St Vincent de Paul
- Croix de mission



FLORENSAC

- Vitraux de l'église (3 phases)



POMÉROLS

- Pilier du passage Sainte Anne
- Croix de mission
- Portail du parc de la Mairie
- Toiles du chemin de Croix de l'église



PINET

- Vitraux de l'église (3 phases)



ST-PONS-DE-MAUCHIENS

- Portail du parc de la Mairie
- Chapelle du Pic
- Anges et Christ sculptés devant l'église



MONTAGNAC

- Fontaine du Griffon
- Fonts baptismaux
- Monument aux morts



VIAS

- Harmonium
- 2 tableaux de l'église Saint Jean Baptiste



Mer Méditerranée

ETANG DE THAU



TRIER, C'EST MOINS POLLUER !

DES MESURES POUR AMÉLIORER LE TRI DES DÉCHETS SUR LE LITTORAL



L'Agglo Hérault Méditerranée est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets assimilés. Elle a confié cette compétence au SICTOM Agde-Pézenas, afin d'agir de manière concrète et opérationnelle en faveur de la transition écologique sur le territoire.

En triant mieux, nous préservons notre environnement et contribuons à un monde plus sain pour les générations futures.

DE NOUVELLES INITIATIVES

Le saviez-vous ? Environ 50 % des déchets jetés à la plage sont des canettes, des bouteilles en plastique et des boîtes de sandwich. Pour remédier à ces incivilités, le SICTOM a cette année mis en place des solutions de tri des emballages et des papiers en sortie de plage.



→ En partenariat avec CITEO, près de 20 points de tri ont été installés près des plages d'Agde et de Portiragnes. Ces installations encouragent les usagers à trier leurs déchets directement sur place, reflétant ainsi l'engagement du SICTOM pour des plages plus propres et un environnement préservé.

→ Pour sensibiliser le grand public et les vacanciers à la problématique des déchets, le SICTOM a lancé une vaste campagne d'affichage qui s'accompagne du slogan accrocheur "ici je trie". Pour faciliter le tri, chaque affiche est munie d'un flashcode permettant aux utilisateurs de localiser instantanément le point de tri le plus proche.

ZOOM

UNE TOURNÉE DU TRI POUR SENSIBILISER LES VACANCIERS

Plus de 600 vacanciers sur les plages du Cap d'Agde, de Vias, et de Portiragnes ont été sensibilisés à travers des activités à la fois ludiques et instructives sur les enjeux du tri, du recyclage, et les écocgestes à adopter pour réduire nos déchets.

GD'INFOS

Contact : 04 67 98 45 83
www.sictom-pezenas-agde.fr

LA PLACE DE CE SAC PLASTIQUE

c'est dans le

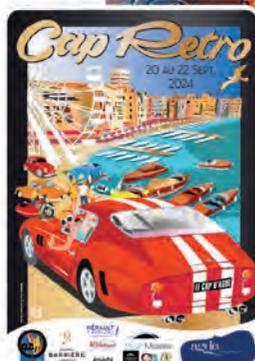
→ **BAC JAUNE!**



**Aussi
JE TRIE**



CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE



SEPTEMBRE

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

— 4^e RELAIS DES VIGNOBLES
MONTBLANC - NÉZIGNAN
L'EVÊQUE - SAINT-THIBÉRY –
FLORENSAC - BESSAN

DIMANCHE 1^{er} > DIMANCHE 8 SEPT.

— BRESCOU DOS BIKE WEEK
AGDE, LE CAP D'AGDE, LE GRAU
D'AGDE

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPT.

— FESTIVAL DU VENT
PORTIRAGNES

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPT.

— FESTIVAL AGATHE PERCUS
AGDE

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

— FÊTE DES 30 ANS DE LA MANADE
DU GRAND SALAN
PORTIRAGNES

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 SEPT.

— MEETING COX TOUJOURS
— LA GRANDE BRADERIE
LE CAP D'AGDE

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

— LES ÉVADÉS DE BRESCOU
LE CAP D'AGDE

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

— SALON DES SÉNIORS
VIAS

VENDREDI 20 > DIMANCHE 22 SEPT.

— 7^e CAP RÉTRO
LE CAP D'AGDE, LE GRAU D'AGDE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPT.

— JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
DANS LES VILLES ET VILLAGES

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPT.

— JOURNÉES DU COLLECTIONNEUR
LE CAP D'AGDE

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

— BALADE GOURMANDE À VÉLO
SAINT-THIBÉRY

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

— COURSE NATURE - L'ÉCHAPPÉE
VIASSOISE
VIAS

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

— MARCHÉ DES SORCIERS
PORTIRAGNES

LUNDI 23 > SAMEDI 28 SEPT.

— PÉZENAS DES IDÉES
Théâtre, cinéma, expositions, débats
PÉZENAS

VENDREDI 27 > DIMANCHE 29 SEPT.

— 3^e FESTIVAL DE MUSIQUE
SACRÉE
LE GRAU D'AGDE

VENDREDI 27 > DIMANCHE 29 SEPT.

— LE GRAND BAZAR
Grande braderie en cœur de ville
PÉZENAS

SAISON CULTURELLE 2024-2025

*Rendez-vous dans nos salles de
spectacle!*

Elles offrent un programme varié de
spectacles vivants pour tous les publics.

**CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE**
OFFICE DE TOURISME

 OFFICE DE TOURISME
BP 544 – F-34305
Le Cap d'Agde cedex
Tél. : +33 (0)4 67 01 04 04
www.capdagde.com



Scannez
et découvrez le
programme complet
des animations ▶▶▶



LES TEMPS FORTS 2024

Programme établi le 3 juillet 2024, publié sous réserve de modifications

OCTOBRE À DÉCEMBRE

SAMEDI 5 > DIMANCHE 20 OCTOBRE

— 18^E FESTIVAL D'ART LYRIQUE -
PÉZENAS ENCHANTÉE
PÉZENAS

DIMANCHE 6 OCTOBRE

— COURSE ROSE
LE CAP D'AGDE

DIMANCHE 6 OCTOBRE

— CHAPITRE DE LA CONFRÉRIE DE
LA CROUSTADE ET DU ROSÉ
BESSAN

JEUDI 10 > SAMEDI 12 OCTOBRE

— SALON DE LA PORCELAINES
« OXYTANIA »
AGDE

SAMEDI 12 OCTOBRE

— LE JOUR DE LA NUIT
Observation et animations sur le thème de la vie
nocturne
BESSAN

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCT.

— NATIONAL DE PÉTANQUE
AGDE

DIMANCHE 13 OCTOBRE

— GRAND DÉBALLAGE
D'ANTIQUAIRES ET BROCANTEURS
PÉZENAS

SAMEDI 19 OCTOBRE

— FÊTE DU VIN NOUVEAU
PORTIRAGNES

DIMANCHE 20 > SAMEDI 26 OCT.

— NATIONAL TENNIS CUP
LE CAP D'AGDE

LUNDI 21 > VENDREDI 25 OCT.

— RÉGATE INTERNATIONALE
D'OPTIMIST « OPTI CUP »
LE CAP D'AGDE

JEUDI 24 OCT. > DIMANCHE 3 NOV.

— CAPÉCHECS
LE CAP D'AGDE

VENDREDI 25 OCT. > DIMANCHE 3 NOV.

— FESTIVAL - TEMPS D'EXPO
PÉZENAS

SAMEDI 26 OCTOBRE

— LA TUQUE EN TROUILLE
Marché agricole
BESSAN

DIMANCHE 27 OCTOBRE

— SALON DE LA CARTE POSTALE
AGDE

MERCREDI 30 OCT. > DIMANCHE 3 NOV.

— SALON NAUTIQUE D'AUTOMNE
LE CAP D'AGDE

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE

— LA NUIT DU TRAIL
AGDE

VENDREDI 8 > DIMANCHE 11 NOV.

— FÊTE LOCALE
SAINT-THIBÉRY

SAMEDI 9 NOVEMBRE

SALON DU LIVRE
NÉZIGNAN L'EVÊQUE

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 NOV.

— PORTIRAGNES GAMES WEEK
PORTIRAGNES

SAMEDI 9 > LUNDI 11 NOVEMBRE

— SALON DU CHOCOLAT
AGDE

SAMEDI 16 > DIMANCHE 17 NOVEMBRE

— FÊTE DU VIN NOUVEAU
AGDE

SAMEDI 30 NOVEMBRE

— GALA DE BOXE - KICK BOXING
AGDE

DÉCEMBRE

— TÉLÉTHON
— MARCHÉS ET FESTIVITÉS DE
NOËL

DANS LES VILLES ET VILLAGES

MARDI 31 DÉCEMBRE

— DERNIER BAIN DE L'ANNÉE
LE CAP D'AGDE

SUIVEZ LE GUIDE

Visites guidées et balades contées



Enfilez vos baskets et partez explorer les
villes et villages de notre destination en
compagnie de nos guides !



Choisissez et
réservez en ligne ▶▶▶▶



ÉDITION
2024



29^e RANDONNÉE/VTT/TRAIL TELETHON

DIM. 29 SEPTEMBRE
DÉPART 8H > 9H30 • AUMES •

Inscriptions de 8h à 9h30 - Place de la Mairie
ou

<https://ats-sport.com>



Organisée
par le Foyer Rural
d'Aumes
Tel. 06 30 50 86 23

